



CHARTRE DE L'ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE

- 1 **Réduire** les impacts environnementaux de mes chantiers, de mon atelier et plus généralement de mon entreprise.
- 2 **Me former et former** régulièrement mes salariés à la mise en œuvre des technologies les plus efficaces dans le domaine de la construction durable ainsi qu'aux bonnes pratiques environnementales.
- 3 **Proposer** à mes clients les meilleures solutions dédiées à la construction durable, y compris les techniques anciennes adaptées aux territoires.
- 4 **Maîtriser** ma politique d'achat en recourant de façon privilégiée à des matériaux et composants dont les impacts environnementaux sont connus et évalués.
- 5 **Sécuriser** mes clients par la garantie des travaux réalisés, en particulier dans le cas de la mise en œuvre de matériaux ou composants innovants.

*Je soussigné(e)
dirigeant(e) de l'entreprise
m'engage à respecter la charte bâtir avec l'environnement.*

Fait à le

Cachet de l'entreprise et signature

Cachet de la FBTP35 et signature